

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique

N^o. 492/53.

Objet:

Annexe

Expédié le

A M. a. Trapp

Lt. P^{re} botanique

[Signature]

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître que la résolution de la
Commission Directrice n'a pas été favora-
ble à l'acquisition, pour les collections de
l'Etat, d'un tableau

qui fait l'objet de votre
lettre du 13 *[Signature]*

Cet ouvrage que nous tenons,
Monsieur, à votre disposition, pourra
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue
du Musée, N^o 9, contre la remise d'un
récépissé.

Veuillez agréer, M. *[Signature]*,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire,

Alfred Prager & C^{ie}
Agents de change

24, B^o BOTANIQUE.

Bruxelles, le 190.....

Adresse Télégraphique:

· PRAGER · BOURSE · BRUXELLES ·

TÉLÉPHONE N^o 176

Je soussigné, Alfred Prager, autorise Monsieur J. Huéso
à retirer au Palais des Beaux Arts le tableau de Stevens " Chien
St-Bernard" que j'avais sôumis à la Commission le 13 ct.

Bruxelles, le 24 avril 1901.

Alfred Prager

4926 / 53

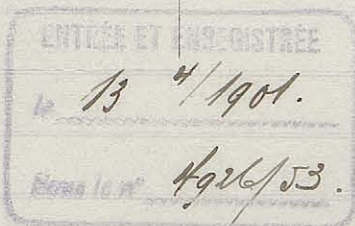
Alfred Prager & Co.
Agents de change

24, B^o BOTANIQUE.

Bruxelles, le 13 Avril 1901

Adresse Télégraphique:
PRAGER · BOURSE · BRUXELLES ·

TÉLÉPHONE N^o 176



Messieurs les Président et Membres
du Musée des beaux Arts
BRUXELLES

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le tableau du peintre
Joseph STEVENS "Gessler"—Le chien du Mont St. Bernard.

Je serais décidé à céder ce tableau, pour la somme de
Frs 8.500, --.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments
distingués.

Prager